

**Procédure d’entrée dans le dispositif  
« Accompagner les sorties de l’Aide Sociale à l’Enfance »**

1 – Le référent du jeune, avec son accord, transmet la fiche saisine du dispositif à Julie Hémery et Sophie Dussy pour validation de l’entrée dans le dispositif

[julie.hemery@mlartois.org](mailto:julie.hemery@mlartois.org)

[dussy.sophie@pasdecalais.fr](mailto:dussy.sophie@pasdecalais.fr)

2 – Mise en place d’une 1ère rencontre : jeune/référent/Julie (après validation de l’accompagnement)

* Evaluation de la situation
* Déclinaison des objectifs de travail (support Passeport)
* Formalisation avec le projet partagé d’accompagnement

3 – Bilans triparties réguliers (date suivante posée à chaque fin de rencontre)

Contacts téléphoniques et par mail au besoin

Un comité de suivi du dispositif (Sophie Dussy et Julie Hémery) est mis en place tous les trimestres avec présence du jeune, du référent et partenaires en cas de besoin dans les situations critiques.